

Ouverture ce mardi à Kinshasa des états généraux de la presse : pari gagné pour Patrick Muyaya

P. 4

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 534 du lundi 24 au mardi 25 janvier 2022

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com

www.econewsrdc.com

L'info qui fait échos

Affaire Kabund

L'UDPS jette l'éponge et renvoie la balle à Tshisekedi

P. 2

Soutien à Félix Tshisekedi pour 2023 : Mende emboîte le pas à Bahati

Un ancien poids lourd de la «Kabilie», passé depuis lors dans l'Union sacrée de la nation, à savoir Lambert Mende Omalanga, vient d'apporter son soutien à la candidature de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la présidentielle de 2023. Bien avant, c'était Modeste Bahati Lukwebo, actuel président du Sénat et autorité morale de l'AFDC-A, qui avait fait le choix de soutenir le Chef de l'Etat dans la course à un deuxième mandat présidentiel. p. 3



PARLONS-EN

Une bourde de trop

ECONEWS

Pratiquement, aucun jour ne se passe en République Démocratique du Congo (RDC), principalement à Kinshasa, sans que l'on puisse déplorer une bavure des hommes en uniforme.

À la grande déception de tous, ils violent au grand jour les lois de la République sous les regards inactifs des autorités. La confiance n'est plus au rendez-vous.

Les bavures des hommes servant sous le drapeau sont devenues monnaie courante. Pas plus tard que le samedi 22 janvier 2022, un élément de la Garde républicaine,...

(Lire page 2)

Assainissement du secteur minier : Félix Tshisekedi tonne, le ministre des Mines relativise

P. 5

Après Tshisekedi dans le Grand Kasai et Katumbi, Fayulu à la conquête du Grand Equateur

P. 12

Affaire Kabund

L'UDPS jette l'éponge et renvoie la balle à Tshisekedi

L'affaire Kabund, embarrasse terriblement l'UDPS, le parti présidentiel. Démissionnaire, vendredi par un tweet, de son poste de 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale, avant de se rétracter par la suite, le sort de Jean-Marc Kabund-a-Kabund est une patate chaude pour le parti présidentiel. Réuni samedi à Kinshasa autour d'Augustin Kabuya, le bureau politique de l'UDPS n'est pas parvenu à lever une option, préférant se référer au Chef de l'Etat pour une probable issue finale. «La primeur est réservée à la hiérarchie », a dit, sans autre précision, Augustin Kabuya, au terme

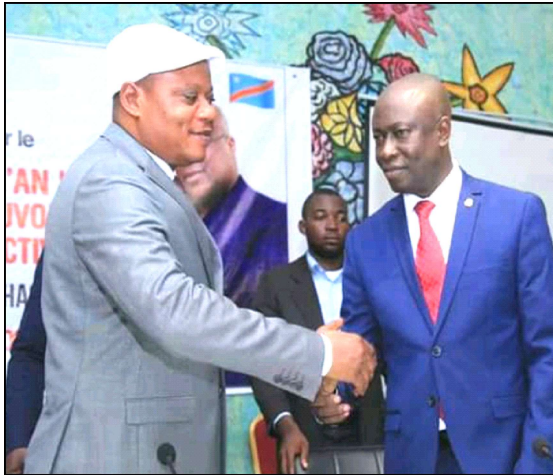
de cette réunion stratégique. Entre-temps, au sein de l'UDPS, des fissures sont bien visibles. Deux camps se sont dès lors formés, opposant les pro Kabund à ceux qui ne jurent que par son départ, autant de la présidence du parti que du poste de 1^{er} vice-président de l'Assemblée nationale. Une semaine après le feuilleton, le dernier mot revient enfin à Félix Tshisekedi. Quoi que Président de la République, une fonction qui le place au-dessus de tout courant, Tshisekedi doit néanmoins intervenir pour sauver le navire UDPS, apparemment en dérive.

ECONEWS

Le malaise est profond au sein du parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). La démission de Jean-Marc Kabund, son président ad interim, à travers un message posté sur Twitter, a tétanisé le parti historique d'opposition congolaise qui expérimente la gestion du pouvoir d'Etat sans convaincre. Aussi curieux que cela puisse paraître l'énigme Kabund donne des tournis à la hiérarchie de ce parti politique.

Samedi, toutes les sources ont confirmé la présence des présidents des groupes parlementaires de l'Union sacrée de la nation à la Cité de l'Unité africaine pour un tête-à-tête avec le maître des lieux au sujet de la démission virtuelle de Jean-Marc Kabund-a-Kabund. Ce monstre créé par la magie de l'UDPS est devenu incontournable. Le parti présidentiel, qui connaît la capacité de nuisance de son président a.i., est entré dans une phase où elle est incapable de faire quoi que ce soit. Kabund le sait très bien au point que le chantage a pris la forme la plus indélicatement qui soit.

Tout le monde est mis en position inconfortable. A commencer par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi. En ayant délivré un mandat spécial au président



Jean-Marc Kabund (à gauche) et Augustin Kabuya

a.i., une création ex-nihilo parce que n'existant pas dans les statuts du parti, il s'était lui-même tendu un piège. Ce piège s'est renfermé sur lui, en faisant de lui l'otage de sa création. Aujourd'hui, Félix Tshisekedi ne peut pas démettre Jean-Marc Kabund. Il n'en a pas le pouvoir. Sauf s'immiscer directement dans la gestion quotidienne d'un fait privé et donc entrer en contradiction flagrante avec les attributs d'un Président de la République.

Le mandat spécial octroyé à Kabund va courir jusqu'à l'organisation d'un congrès ou la prise d'un acte con-

traire par une instance qualifiée. Dans ce cas, c'est seul le Président Tshisekedi qui est habilité à prendre cette décision. Kabund le sait. Il surfe autour de cet inconfort du Chef de l'Etat pour jouer les prolongations. D'où, la difficulté pour le Chef de l'Etat de recevoir les groupes parlementaires de l'Union sacrée. Leur position étant connue, les recevoir reviendrait à avaliser cette prise de position.

Par ailleurs, l'UDPS, qui sait qu'elle est bloquée parce que les statuts n'ont pas été scrupuleusement respectés, ne s'est pas hasardé à prendre position. Malgré une lon-

gue réunion des cadres, samedi autour de son secrétaire général a.i., Augustin Kabuya, aucune position n'a été donnée.

Pour contourner la difficulté, Augustin Kabuya a trouvé la pirouette : la primeur des conclusions de cette réunion est réservée au Chef de l'Etat. Débat clos avec les journalistes, mais des analyses politiques en font leur affaire. Leur conclusion est sans appel : Kabund est le seul maître dans le dénouement de cette crise.

A la manière de Vital Kamerhe avec le président Joseph Kabila, le président a.i. de l'UDPS, Jean-Marc Kabund entend être le maître de l'horloge. Il ne démissionnera pas, surtout pas sous pression de l'UDPS ou du Chef de l'Etat. Kabund sait très bien que le Président Tshisekedi et l'UDPS ne pousseront pas le bouchon plus, au risque de fragiliser le parti.

Comme une arête accrochée sur la gorge, se débarrasser de Kabund ne passe pour une partie de plaisir au sein de l'UDPS. Entre relâcher la pression pour sa démission ou passer l'éponge sur cet épilogue, l'UDPS doit faire le choix.

Kabund fera très mal, en plus de tout le mal qu'il a déjà imposé à son propre pouvoir, celui de l'UDPS. Sa maladresse a plongé l'UDPS dans une crise dont elle ne se relèvera pas de sitôt.

PARLONS-EN

Une bourde de trop

(Suite de la Une)

...visiblement en état d'ivresse, a tiré à bout portant sur un chauffeur de la famille Kisolokele, en plein centre-ville, non loin de la résidence de son patron, voisine du Palais de la nation.

C'est regrettable que l'on puisse ôter la vie à un humain, congolais de surcroît et père de famille, pour le seul fait qu'il ait refusé de céder son téléphone. Déplorable aussi pour une armée, dite républicaine, qui ne sait plus protéger la population et ses biens.

Les années passent et la RDC peine à se forger l'image d'un pays normal où les lois de la République s'imposent à tous, quel que soit le rang de chacun dans la société. Les armes, qui devaient être utilisées pour sécuriser le pays et ses habitants, servent malheureusement à terroriser sa propre population. De jour comme de nuit, en dehors des «Kulunas» qui font la loi dans les grandes villes, la population est finalement hantée par la peur des hommes en armes.

La discipline est la mère des armées, dit-on. En RDC, c'est tout le contraire. Militaires et policiers, avec la gâchette facile, excellent dans l'indiscipline, violant impunément les lois du pays.

Une rupture de confiance s'est finalement installée entre les hommes en uniformes et la population. Qui nous sécurisera finalement ?

Pourtant, pas plus tard qu'hier, le chef d'état-major des Forces armées de la RDC (FARDC) avait tenu une causerie morale à laquelle il avait convié la Police nationale congolaise pour rappeler les obligations et devoirs les plus élémentaires de ceux qui ont choisi de servir le pays sous le drapeau.

Décidément, le général quatre étoiles a prêché dans le désert. Dans les rangs des hommes en armes, les mauvaises habitudes ont la peau dure. Une vraie gangrène.

Trop, c'est trop ! Il y a des fruits pourris au sein des FARDC et de la Police nationale congolais. Un coup de balai s'impose.

Traque des ADF : réunion stratégique à Beni entre les FARDC et l'Armée ougandaise

ECONEWS AVEC RO

Les responsables des forces engagées dans les opérations militaires dans la région de Beni se sont réunis, le samedi 22 janvier 2022 à Kamango, le chef-lieu de la chefferie de Watalinga, dans le territoire de Beni, pour statuer sur la responsabilité de chaque armée afin de bien évoluer avec les opérations de traque contre tous les groupes armés dans la région dont les ADF.

Cette rencontre tripartite a connu la présence des responsables des troupes militaires de la MONUSCO, de l'UPDF et des FARDC, notamment le général-major Camille Bombele, coordonnateur des opérations conjointes FARDC-UPDF, Ngcobo, commandant de la Force onusienne et Kayanja Muhanga de l'UPDF, accompagnés de leurs membres d'états-majors.

L'échange a tourné autour de la responsabilité de chaque partie engagée dans

les opérations de traque contre tous les groupes armés encore actifs dans la région de Beni, notamment les ADF.

Pour le général Kayanja Muhanga des forces de l'UPDF, c'est pour la toute première fois que son armée travaille en partenariat avec la MONUSCO. Ainsi, son souhait est de ramener rapidement la paix dans cette partie de la République Démocratique du Congo.

Pour sa part, le général-major Camille Bombele, coordonnateur des opérations con-

jointes FARDC-UPDF, a indiqué que cette réunion doit interpellé toutes les parties engagées dans ces opérations à prouver leur efficacité à l'attente de la population, celle de ramener la paix dans le territoire de Beni, l'unique mission qui leur a été confiée.

A l'issue de cette tripartite FARDC-UPDF-MONUSCO, un tableau cartographique a été dressé et confié à chaque partie, pour indiquer sa zone opérationnelle ainsi que ses missions.

Soutien à Félix Tshisekedi pour 2023 : Mende emboîte le pas à Bahati

Un ancien poids lourd de la «Kabylie», passé depuis lors dans l'Union sacrée de la nation, à savoir Lambert Mende Omalanga, vient d'apporter son soutien à la candidature de Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo à la présidentielle de 2023. Bien avant, c'était Modeste Bahati Lukwebo, actuel président du Sénat et autorité morale de l'AFDC-A, qui avait fait le choix de soutenir le Chef de l'Etat dans la course à un deuxième mandat présidentiel.

HUGO TAMUSA

A la présidentielle de 2023, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, peut compter sur le soutien de Lambert Mende Omalanga, autorité morale du regroupement politique CCU et Alliés, transfuge du Front commun pour le Congo (FCC) de Joseph Kabila. C'est au cours d'une rencontre de son regroupement que Lambert Mende a ouvertement apporté son appui à Félix Tshisekedi pour un second mandat, estimant que c'est le meilleur choix pour l'émergence de la République

Démocratique du Congo.

Profitant de la commémoration, le week-end, de la commémoration de 61^e anniversaire de la mort de Patrice-Emery Lumumba, Lambert Mende a levé toute équivoque, réaffirmant son entière appartenance à l'USN.

«*Nous soutiendrons Félix Tshisekedi en 2023 pour plusieurs raisons. La première d'entre elles (est que) Félix-Antoine Tshisekedi est celui qui a pu obtenir du gouvernement belge qu'une relique de Patrice-Emery Lumumba soit rapatriée. C'est un honneur qu'il a fait à notre famille politique*



Lambert Mende (à gauche) avec le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, lors des consultations de novembre 2021

des Lumumbistes en menant, jusqu'au bout, cette quête que nous avons entreprise inlassablement, sans succès, jusqu'à son avènement, de disposer même d'une relique de celui qui est notre maître, celui qu'on a si affreusement tué et cherché à faire disparaître jusqu'à ce que, nous apprenions, par des relations historiques, que des morceaux de

son corps avaient pu être confisqués par la justice belge», s'est défendu Lambert Mende.

Inamovible ministre de la Communication et Médias de Joseph Kabila, Lambert Mende a donc décidé de tourner définitivement le dos à l'ancien président de la République avec qui il était très lié, au nom, sans doute,

du réalisme politique

Bien avant Mende, c'est Modeste Bahati Lukwebo, actuel président du Sénat, qui a fait le choix de Félix Tshisekedi comme le candidat de son regroupement politique à la présidentielle de 2023. Ce week-end à Kinshasa, Modeste Bahati a fait la démonstration de son poids politique en procédant à la restructuration du bureau politique de l'AFDC-A. Une façon de se mettre en ordre de bataille à moins de deux ans des échéances électorales de 2023.

Au sein de l'Union sacrée de la nation, on annonce d'autres ralliements des anciens cadres du FCC. On s'attend donc à ce que de gros calibres, autrefois fidèles à Joseph Kabila, viennent grossir les rangs de soutien à Félix Tshisekedi dans la course à un second mandat présidentiel.

Mike Hammer, ce diplomate qui en fait trop

FRANCIS M.

Mike Hammer, l'ambassadeur des Etats-Unis brille par un activisme qui dépasse le seul cadre diplomatique. Il est présent dans tous les coups, multipliant des audiences auprès des officiels pour réaffirmer un partenariat entre les Etats-Unis et la République Démocratique du Congo qui tardent cependant à produire des effets.

De toutes ses promesses, aucune n'a encore apportée des résultats tangibles sur le terrain. Dans ce domaine, le diplomate américain a véritablement embarqué dans un réel monde de rêve. La venue tant attendue de grands industriels américains tels que General Motors, Microsoft et bien d'autres n'auront finalement été que des promesses. Tout comme le déploiement d'une force spéciale américaine pour contrer la menace terroriste dans la partie Est de la RDC qui s'est également avérée comme un vrai pétard mouillé.

Dans les couloirs de la Présidence de la République, on ne croit plus à ce soutien incertain des Etats-Unis si bien que, déçu, le Président de la République a décidé de se tourner vers la Chine pour les deux ans restants de son mandat. D'ores et déjà, l'ambassadeur de Chine en RDC a confirmé le soutien de son pays à la mise en œuvre du Programme de développement de 145 territoires de la



Mike Hammer (à gauche) reçu vendredi par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde

RDC. C'est la preuve évidente que Kinshasa ne croit plus au soutien virtuel des Etats-Unis dans le financement de son grand chantier de la reconstruction. Quant à Mike Hammer, c'est déjà le revers de la médaille.

ENCORE DES ECHANGES AVEC LE PREMIER MINISTRE

Toujours est-il que le diplomate américain a échangé vendredi avec le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, autour des questions bilatérales. Les dis-

cussions se sont également étendues aux questions de paix, de sécurité et de lutte contre le terrorisme, de prospérité, des questions climatiques et de préservation de l'environnement, des questions diplomatiques, et de développement.

«*C'est le début de l'année 2022. Je suis venu pour discuter avec Monsieur le premier ministre sur la manière de continuer à faire avancer nos relations bilatérales, notre partenariat privilégié pour faire avancer la paix, la prospérité, et la préservation de*

l'environnement. Nous avons un agenda très chargé. Je reviens des USA où j'ai eu des réunions avec la Maison blanche, le Département d'Etat, et mes collègues à Washington. Il y a beaucoup d'intérêt à faire avancer nos relations», a dit Mike Hammer au sortir de ces échanges.

Les deux hommes d'Etat ont aussi passé au peigne fin la situation sécuritaire et de lutte contre le terrorisme dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Ils ont également scruté les mécanismes visant à inciter les investissements américains en RDC.

«*Nous avons discuté aussi de la situation sécuritaire dans l'Est du pays, l'effort à consentir dans la lutte contre les terroristes, les ADF et les groupes armés. Nous avons discuté également de la situation économique, notamment comment encourager les investissements américains en RDC*», a-t-il renchérit.

Les questions touchant aux changements climatiques et à la préservation du bassin du Congo ainsi que des intérêts mutuels de leurs populations respectives ont été également prises en compte, le diplomate américain se félicitant, à l'occasion, de l'engagement diplomatique du Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui a, selon lui, remis la RDC dans le concert des nations.

«*Nous avons aussi parlé de la détermination, de la vision du Président Tshisekedi de faire de la RDC «un pays*

solution» dans la lutte contre les changements climatiques. Il a été question de voir comment les USA peuvent aider la RDC à préserver le bassin du Congo. C'était de bonnes discussions comme toujours. J'espère que 2022 sera une année d'actions, au cours de laquelle les deux pays peuvent faire avancer les intérêts mutuels et leurs affaires importantes pour nos populations, le peuple congolais et le peuple américain», a indiqué, à ce propos, l'ambassadeur des Etats-Unis.

Malgré toutes ces anciennes promesses, du reste non tenues, Mike Hammer est revenu sur ce qu'il affectionne, en annonçant une possible visite de haut niveau des personnalités américaines en RDC.

«*Il y a beaucoup d'intérêt sur la RDC maintenant suite au leadership du Président Tshisekedi et à l'importance de ce pays en Afrique avec la fin du mandat du Président Tshisekedi à la tête de l'Union africaine. En effet, la RDC est très engagée diplomatiquement en Afrique et dans le monde et les USA voudraient continuer cette bonne amitié pour faire avancer nos intérêts communs dans le respect mutuel avec toute la détermination de faire avancer la prospérité pour nos deux pays*», a rappelé Mike Hammer.

C'est en termes de promesses, Mike Hammer continue à se distinguer. C'est le terrain de prédilection d'un diplomate qui en fait trop.

Ouverture ce mardi à Kinshasa des états généraux de la presse : pari gagné pour Patrick Muyaya

A sa nomination à la tête du ministère de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe avait juré de sortir la presse congolaise du « ghetto » par l'organisation des états généraux de la presse qui devait, selon lui, consacrer un nouveau départ du secteur médiatique congolais. Il est sur le point de gagner son pari, avec l'ouverture ce mardi à Kinshasa des états généraux de la presse. Du 25 au 28 janvier 2021, les professionnels des médias tiennent les états généraux de la communication et des médias pour «la refondation de l'écosystème du secteur de la presse et de la communication».

ECONEWS

Trois mois après l'accord du Gouvernement en rapport avec la convocation des états généraux de la communication des médias, c'est ce mardi 25 janvier 2022 que s'ouvrent finalement ces assises à Kinshasa. C'est le moment de passer au scanner le secteur médiatique congolais en vue d'un nouveau départ.

Pendant quatre jours, soit du 25 au 28 janvier 2022, les professionnels des médias vont échanger, sous la supervision du ministre de la Communication et Médias, Patrick Muyaya Katembwe, pour définir les bases de la «la refondation de l'écosystème du secteur de la presse et de la communication».

Pour marquer son adhésion à l'émergence d'une presse responsable et professionnelle en République Démocratique du Congo, il est

prévu que le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, préside la cérémonie d'ouverture de ces états généraux.

Pour le porte-parole du Gouvernement, principal artisan de la tenue de ces assises, c'est un pari qu'il est en voie de gagner.

STRATÉGIE DE COMMUNICATION DU GOUVERNEMENT EN 2022

Faisant d'une pierre deux coups, Patrick Muyaya a également soumis, vendredi en Conseil des ministres, les grandes lignes de la «Stratégie de communication gouvernementale en 2022».

Partant des efforts déployés en 2021 pour marquer la différence et communiquer de manière régulière et transparente sur ce qu'ont été les réalisations du Gouvernement, notamment à travers le programme des briefings,



Patrick Muyaya, ministre de la Communication et Médias

Patrick Muyaya a indiqué qu'il sera question, en 2022, de «*privilégier une communication de proximité et une visibilité des actions et réalisations des ministères sur le terrain*».

Il a dès lors plaidé pour l'adaptation des structures de communication de différents ministères aux impératifs technologiques de l'heure, rappelant que «*l'implémentation de la Charte graphique et du Portail numérique de la République va concrétiser l'uniformisation de l'identité visuelle et l'harmonisation des canaux de communication gouvernementale avec une touche de modernité. Allusion faite aux cartes de visite, papiers à en-tête, sites web of-*

ficiels, comptes Twitter ou Facebook, etc.».

Le ministre de la Communication et Médias a insisté sur la nécessité pour les membres du Gouvernement de travailler en synergie et dans la cohésion pour s'assurer une communication gouvernementale structurée, intégrée et efficace.

Pour rappel, c'est le 8 octobre 2021 que le Gouvernement a adopté le principe de la convocation des états généraux de la Communication et Médias. Le but poursuivi est notamment de jeter un regard rétrospectif sur les pratiques de la presse et de la régulation des médias; et, de dégager les perspectives

d'avenir au moyen d'un dialogue proactif et inclusif entre les parties prenantes.

Placées sous le haut patronage du Président de la République qui tient à la promotion et à l'exercice responsable de la liberté de la presse comme un élément moteur de la vitalité de notre démocratie, ces assises auront pour thématique principale «*Les médias congolais : quelles perspectives à l'ère du numérique et des enjeux et défis du développement durable*».

Il sera question de dégager des propositions des réformes pertinentes touchant au régime juridique des médias en général et de la presse en ligne en particulier, au statut du journaliste, à la dépénalisation des délits de presse qui pourra être précédée par un moratoire dont les modalités d'encadrement feront l'objet d'une concertation entre le Gouvernement et les organisations professionnelles, à la modernisation des médias publics, aux défis de la presse congolaise, etc.

La tenue de ces états généraux contribuera à donner un nouvel envol à la presse congolaise et au rayonnement de la démocratie dans un écosystème qui permet le plein exercice de la liberté de la presse.

Malgré l'état de siège, l'insécurité persiste à Goma

T. MASTALA

Plusieurs personnes ont manifesté, samedi dernier, à Goma (Nord-Kivu) contre l'insécurité grandissante dans la ville. En moins de 72 heures, au moins quatre personnes ont été tuées par des hommes non autrement identifiés. Des mouvements citoyens et d'autres organisations de la Société civile ont manifesté pour exprimer leurs inquiétudes. Une dizaine de manifestants ont été interpellés par la Police nationale congolaise (PNC) qui a fait usage des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc pour les disperser.

En effet, l'insécurité dans l'Est de la RDC continue d'endeuiller des familles. La semaine dernière, en moins de trois jours, quatre personnes ont perdu leur vie suite à l'insécurité qui persiste dans la partie Est du pays, pourtant sous état de siège.

Pour manifester leurs indignations, des jeunes de



Les manifestants de Goma sont descendus dans la rue pour exprimer leur ras-le-bol.

tout bord ont pris d'assaut les rues de la ville de Goma. Ces manifestants pacifiques, qui voulaient tout simplement pleurer leurs compatriotes tués par des hommes armés non autrement identifiés, ont été dispersés par la Police nationale congolaise qui a fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en

caoutchouc.

«*On a appelé toute la population à pleurer les morts assassinés pendant cette période spéciale d'état de siège, ... on est surpris de voir la police disperser les manifestants avec des gaz lacrymogènes, ...des gens qui voulaient juste pleurer leurs morts, parce que trop c'est*

trop, il y a plusieurs morts pendant cette période spéciale d'état de siège», a indiqué M. Jacky Sinzahera, un membre du mouvement citoyen «*LUCHA*».

Les manifestants étaient vêtus de noir, bougies allumées, fleurs et photos des quelques victimes de cette insécurité à la main et scan-

dant des chansons contre le pouvoir en place. Pour éviter la répression de la PNC, certains manifestants sont allés ailleurs pour rendre hommage aux victimes de Goma.

«*J'ai vite rejoint mes compatriotes qui manifestaient parce qu'il n'est pas juste de perdre quatre jeunes en moins de 72 heures. Ma présence ici est de soutenir les jeunes, parce que je suis profondément indignée, je veux que cela cesse*», a indiqué une manifestante indépendante, Mme Alice Kabuo.

Il sied de signaler que dans la ville de Goma, malgré l'état de siège, des vols de nuit, d'enlèvements et tueries continuent d'être perpétrés.

La population crie sa détresse et appelle les autorités provinciales et étatiques à trouver une solution urgente pour emmener la paix dans la région où quatre personnes ont été tuées par balle pendant la même semaine par des hommes armés non autrement identifiés.

Assainissement du secteur minier : Félix Tshisekedi tonne, le ministre des Mines relativise

Ce n'est pas du jour au lendemain qu'on mettra fin au grand désordre qui ronge le secteur minier, particulièrement dans la filière artisanale. Plus que jamais, la République Démocratique du Congo a besoin de définir une bonne politique minière, claire et cohérente, pour profiter de ses ressources minières dont le potentiel est évalué à environ 24.000 milliards Usd. Vendredi en Conseil des ministres, le Chef de l'Etat est revenu, une fois de plus, sur la nécessité d'assainir le secteur par l'émergence d'une chaîne des va-

leurs. Entre-temps, dans la province du Lualaba, la Fédération de l'UDPS dénonce des pratiques mafieuses qui prospèrent dans la filière minière, privant l'Etat congolais d'une importante manne financière. Parallèlement, à Kinshasa, c'est la ministre nationale des Mines qui se dédouane de son implication dans la forte spéculation des carrés miniers dont se rendent responsables certains acteurs politiques et autres bonzes du régime.

ECONOMIE

Vendredi en Conseil des ministres, le Président de la République est revenu sur la nécessité d'accélérer la mise en œuvre des initiatives de valorisation des ressources minières stratégiques

« Face à la demande mondiale pour nos ressources naturelles au cœur des enjeux de la transition écologique, la République Démocratique du Congo doit développer un modèle de rémunération plus équitable et négocier des compensations proportionnelles à ce qu'elle offre », pouvait-on lire dans le compte rendu de la réunion du Conseil des ministres, présenté par le porte-parole du Gouvernement, Patrick Muyaya Katambwe.

Pour le Président de la République, cela appelle à « une re-définition de la chaîne d'approvisionnement en produits miniers à caractère stratégique, notamment le Lithium, le Cobalt, le Niobium et le Coltan auxquelles il sied de rajouter le Cuivre, du fait de leur demande mondiale au regard de leurs applications industrielles ».

Félix Tshisekedi met la pression sur le Gouvernement pour remettre de l'ordre dans le secteur. A cet effet, il a instruit,

sous la coordination du Premier ministre, la ministre des Mines, et toutes les structures du Gouvernement impliquées, de « présenter dans la quinzaine, un Plan d'action opérationnel permettant l'accélération des initiatives de valorisation de nos ressources minières stratégiques, et le développement des chaînes de transformation locale ».

Aussi, a-t-il demandé à ce que certains projets bien ciblés bénéficient d'une « attention soutenue, urgente et conséquente ». Il s'agit notamment : du développement de la filière lithium dans la province du Tanganyika dans la suite des résolutions prises lors du dernier DRC-Africa Business 2021 ayant eu pour objet : « le développement d'une chaîne de valeur régionale autour de l'industrie des batteries électriques, du marché des véhicules électriques et des énergies propres »; du renforcement de la filière cupro-cobaltifère industrielle, d'une part, et l'assainissement et le développement de la filière cupro-cobaltifère artisanale, d'autre part dans le Lualaba et le Haut-Katanga.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a insisté pour que la ministre des

Mines encadre de manière particulière les actions du Gouvernement provincial du Lualaba. C'est le cas du projet du Centre de négoce de Musompo qui doit être

opérationnel dans les meilleurs délais en vue d'assurer la traçabilité et de garantir les conditions socio-environnementales de la production artisanale, gage d'un accès

direct vers les marchés d'approvisionnement des grandes entreprises mondiales de différents secteurs notamment de l'automobile, de l'électronique et de l'énergie.

Mines : pourquoi étouffer les bonnes actions de la ministre Antoinette N'Samba Kalambayi?

Depuis quand la ministre des Mines est-elle devenue facilitatrice de vente des carrés miniers? Il s'observe depuis quelques temps des allégations honteuses et fausses qui circulent sur les réseaux sociaux avec comme seul but ternir l'image de Mme Antoinette N'Samba Kalambayi, ministre des Mines. Malgré le travail efficace réalisé pour l'assainissement du secteur minier, ses détracteurs l'accusent gratuitement sans fournir de preuves qu'elle aurait facilité à Jean-Marc Kabund la vente de carrés miniers de ce dernier. Des médias en ligne en quête de quelques billets de banque publient les allégations selon lesquelles le vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund a vendu des carrés miniers sous la bénédiction de la Ministre nationale en charge des Mines.

Faux et archi-faux, la Ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, dans le souci de redresser le secteur minier, ne peut en aucun cas s'ingérer dans cette besogne.

D'aucun n'ignore qu'aujourd'hui, la ministre des Mines, Antoinette N'Samba Kalambayi, est comptée parmi les « warriors » les mieux cotés. Elle s'est distinguée au travers son combat pour le strict respect du Code et règlement miniers.

Dame de fer, Antoinette N'Samba Kalambayi ne peut jamais cautionner les antivaleurs. Haineux et porteurs des fausses allégations, sachez que, Antoinette N'Samba Kalambayi s'attèle à rénover le blason terni du secteur minier.

De ce qui précède, à ce jour, au ministère des Mines, on n'a pas besoin de distraction d'autant plus que ce ministère poursuit son tournant décisif afin de faire bénéficier aux Congolais leurs ressources naturelles du sol et du sous-sol, une vision chère au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui tient aux partenariats gagnant-gagnant où les investisseurs gagnent, l'Etat gagne et le peuple gagne aussi.

CELCOM/MINISTÈRE DES MINES

Construction du port en eaux profondes de Banana : Kinshasa nomme ses trois administrateurs

FRANCIS M.

Après le compromis de décembre 2021 qui a mis fin aux négociations engagées entre le Gouvernement congolais et l'entreprise émirat DP World, le projet de construction du port en eaux profondes de Banana, dans la province du Kongo central, entre dans sa phase cruciale, avant le lancement fin janvier 2022 des travaux prévus incessamment. Le Président de la République a promis de faire le déplacement de Muanda, dans le Kongo Central, pour lancer ce grand chantier de son quinquennat.

Dans la joint-venture formée entre l'Etat congolais et DP World, Kinshasa vient de procéder à la nomination de ses trois administrateurs. Médard Nsiala, Laurent-Michel Bawuna et Carine Nsavu-Nzau (photo) représenteront l'Etat congolais dans cette joint-venture.

La construction du port en eaux profondes de Banana sera effectuée par DP World, filiale de Dubai World, une société de participation appartenant au gou-

vernement de Dubaï.

C'est le troisième exploitant portuaire au monde avec 49 ports, elle prévoit d'en acquérir 12 autres, dont celui de Banana où elle détient 66% des parts. La RDC a 34% des parts dans cette joint-venture.

« Le port en eaux profondes de Banana va donner un sens à tous les grands travaux d'infrastructures du pays, en relançant un chemin de fer (suite logique à la réalisation de ce grand projet d'infrastructures), il sera le débouché naturel pour toutes les grandes routes à caractère national. Il permettra de construire une véritable zone industrielle pour tous les grands produits locaux destinés à l'exportation », estime un expert interrogé par la radio Top Congo Fm.

Les travaux du port de Banana devraient durer 15 ans, « en cinq phases. Mais le port ne pourra déjà accueillir les plus grands bateaux que dès la première phase qui, elle, s'achèvera fin 2023 », selon le contrat signé entre les deux parties. Le coût total des travaux du grand projet est de 1,3 milliard de dollars amé-

ricains, dont « 300 millions pour la première phase ». La construction et l'exploitation devraient créer des milliers d'emplois dans la province du Kongo Central.

KINSHASA ET DP WORLD REGARDENT DANS LA MÊME DIRECTION

L'avènement de Félix Tshisekedi à la Présidence de la République Démocratique du Congo a changé les choses pour le projet du port en eaux profondes de Banana. Le président Tshisekedi a voulu renégocier les accords avec le partenaire émirat pour rééquilibrer les choses des précédents contrats.

Le 11 décembre 2021, en présence du Président de la République, du Premier ministre, des ministres des Transports, du Budget et des Finances, d'une part, d'un ministre des Emirats Arabes Unis et du président de DP World, deux contrats ont été ratifiés. Les deux documents visent à créer un pacte d'actionnaires entre le gouvernement congolais et le manutentionnaire DP World. Le second document constitue le contrat de concession

du port de Banana. La signature de ces documents lance la construction de ce projet. Les travaux sont attendus de démarrer au premier trimestre 2022.

Cette signature intervenait après des atermoiements entre la Présidence de la RDC et DP World. En effet, en mars 2018, le précédent gouvernement de la RDC a signé avec le manutentionnaire de Dubaï un contrat pour la construction et la concession d'un port en eaux profondes à Banana, dans l'ouest du pays. Dénoncé par des lanceurs d'alerte, le contrat a été passé à la loupe par le président Tshisekedi. Des journalistes ont dénoncé la présence trop marquée de l'ancien président de la République au travers de sociétés écrans.

Après examen, le contrat signé en mars 2018 a été revu, notamment 34 clauses. Il a fallu des négociations entre les deux parties pour arriver à réviser ce contrat.

Le 13 décembre 2021, deux jours plus tard, le Président de la République de la RDC a rappelé son attachement à ce projet dans

son discours sur l'état de la Nation devant les députés et les sénateurs réunis. Après avoir rappelé les différents travaux entrepris sur le réseau routier national, Félix Tshisekedi a placé, dans les actions de 2022, le port de Banana en première position.

UN PROJET DE 1,3 MILLIARDS USD

La construction de ce port doit se faire avant le bitumage des routes du pays, à en croire la liste énumérée par le magistrat suprême. Le projet de ce port est estimé à environ 1,3 milliards USD et devrait durer deux ans. Il est prévu de construire, dans un premier temps, un quai de 600 m et une zone logistique de 25 hectares.

Le port de Banana permettra à la RDC de disposer d'une porte de sortie maritime en eaux profondes. A ce jour, la RDC dispose d'un port à Matadi dont le tirant d'eau varie aux environs de 5 m. Pour recevoir les plus grands navires, les opérateurs logistiques de la RDC sont obligés de se tourner vers les ports des pays voisins, comme celui de Pointe-Noire, en République du Congo.

Sécurité de la navigation fluviale

La Cicos met en place l'Observatoire des barrières non physiques

Pour contribuer à la facilitation des transports par voies d'eau intérieures et l'amélioration de la sécurité de la navigation fluviale dans les États membres, la Cicos (Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha) a décidé, au terme d'un atelier organisé à Kinshasa, la mise en place de l'Observatoire des barrières non physiques.

A.T.

Un atelier national de mise en place de l'Observatoire des barrières non physiques a été organisé par la Cicos, du 11 au 12 janvier 2022 à Kinshasa, dans le cadre du Parfsed (Projet d'appui à la réglementation, la facilitation, la sécurisation et la durabilité du transport fluvial dans la zone Cicos). Cet atelier national a eu pour cadre la salle de réunions de la Cicos.

L'objectif de ce projet est de contribuer à la facilitation des transports par voies d'eau intérieures et l'amélioration de la sécurité de la navigation fluviale dans les États membres de la Cicos. Il comporte deux composantes principales : l'Observatoire des barrières non physiques dans le bassin du Congo et le Système commun de radiocommunication sur les voies d'eau intérieures dans les États membres de la Cicos.

A la fin des travaux, les participants ont formulé quelques recommandations. A la RDC, ils ont recommandé de rendre opérationnel, le bureau national de l'Observatoire des barrières non physiques par sa mise en place effective dans les meilleurs délais. Cela afin de permettre le dé-

ploiement de la première vague d'enquête sur le terrain avant fin janvier 2022. La RDC devra, d'autre part, fournir rapidement à la Cicos, la liste de sites où seront installés les appareils de radiocommunication du système commun de radiocommunication de la Cicos.

Pour sa part, la Cicos devra mettre à la disposition du bureau national de l'Observatoire de la RDC, l'appui nécessaire pour son bon fonctionnement. Elle devra animer la plateforme WhatsApp du bureau national de l'Observatoire de la RDC, créé au cours de cet atelier.

Il sied de noter qu'une formation a été organisée à l'attention des enquêteurs des agents de saisie et des membres du bureau national. Elle a porté sur quatre thèmes. Le premier était centré sur l'environnement informatique de travail, le deuxième sur l'enquêteur, son rôle, ses droits et ses obligations, le troisième sur l'agent de saisie, son rôle et ses obligations, ses outils de travail et sur les précautions à prendre pour numériser les données et le quatrième sur l'application informatique et son utilisation, sa structure et ses fonctionnalités.



A l'ouverture de l'atelier, la représentante du secrétaire général de la Cicos, Dr Dorice Kuitcha Kegni, a souligné que l'Observatoire des barrières non physiques est un outil d'aide à la décision pour faciliter le trafic fluvial et améliorer la sécurité de la navigation.

De son côté, le représentant du ministre congolais des Transports, Bogaine Bonga Mukweso, a souligné que cet Observatoire «est un instrument très important à plusieurs niveaux pour l'assainissement du secteur de transport fluvial dans l'étendue des voies d'eau intérieures de la Rdc et un outil d'aide pour améliorer la sécurité de la navigation fluviale».

CONTEXTE DU PROJET PARFSED

La mise en œuvre du

projet Parfsed découle d'une analyse diagnostiquée du transport par voies d'eau intérieures dans les bassins du Congo et du fleuve Ogooué, réalisée en 2016 par la Cicos.

Cette étude a mis en exergue un grand nombre d'entraves à la navigation, entraînant une sous-exploitation de la flotte, en deçà des besoins économiques de la sous-région Afrique Centrale.

Ces entraves concernent la présence de barrières non physiques (tracasseries administratives et des contrôles non réglementaires), l'existence de nombreuses barrières physiques (bancs de sable, rochers, épaves d'unités fluviales...) dans les voies d'eau; la pollution des voies d'eau et des plateformes portuaires; l'exploitation des uni-

tés fluviales sans respect des normes de sécurité et de l'environnement reconnues; la non mise en application des règlements communs élaborés par la Cicos et la faiblesse dans l'application de la réglementation nationale existante; la complexité et la longueur des procédures portuaires; la vétusté des unités fluviales et la construction des unités fluviales sans respect aux normes réglementaires.

Afin de faire face aux multiples difficultés susmentionnées, et soucieux de se conformer aux exigences socio-économiques et environnementales telles que ses missions le lui demandent, le Secrétariat Général de la Cicos a sollicité et obtenu de l'Union européenne un financement pour la mise en œuvre du projet Parfsed.

Financé par l'Union européenne, le Parfsed est conçu pour concrétiser, à travers le Fonds Européen pour le Développement (FED), la volonté du secrétariat général de la Cicos et de ses États membres, d'améliorer la navigabilité et la sécurité de la navigation sur ces voies d'eau intérieures, tout en préservant l'environnement.

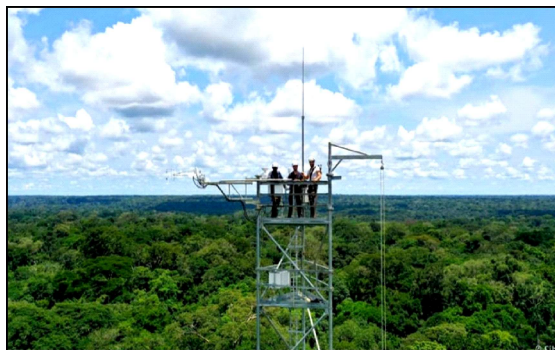
Il répond également aux attentes du «Programme d'appui à la gouvernance des infrastructures régionales et nationales en Afrique Centrale (PAGIRN)», sous financement de l'Union européenne dans le cadre du 11^{ème} FED.

La forêt de la RDC reconnue comme premier puits de carbone au monde devant l'Amazonie

ECONEWS AVEC DESKNATURE

Aujourd'hui, la forêt de la République Démocratique du Congo (RDC) est devenue le premier puits de carbone au monde, devant la forêt de l'Amazonie, au Brésil, reconnue désormais comme la première fabrique d'oxygène du monde. La RDC a aussi la grande tourbière du monde qui est tellement immense, qu'elle est même plus grande que l'Angleterre. C'est la conclusion présentée, le mercredi 19 janvier 2022, au ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique par le scientifique européen David Marciano, dans le cadre du projet «RDC 3.0».

Au terme d'une étude entreprise dans les profondeurs de la forêt de la RDC, il est



La forêt de la RDC, premier puits de carbone au monde

arrivé à la conclusion qu'avec ses 150 millions d'arbres, cette forêt stocke 40 milliards de tonnes de carbone.

«C'est colossal ! C'est un atout majeur contre le réchauffement climatique. C'est une forêt qui emprisonne les

gaz à effet de serre qui sont à l'origine aujourd'hui du réchauffement climatique. Nous allons rentabiliser cette forêt sans couper un seul arbre. Parce que le carbone séquestré aujourd'hui, c'est une immense richesse», a déclaré M.

David Marciano.

Il a renseigné qu'au G20 d'octobre 2021, le Président Tshisekedi avait attiré l'attention des présidents et chefs de gouvernement du monde sur l'importance cruciale du prix de la tonne de carbone forestier. Le chef de l'État congolais a plaidé pour qu'il atteigne rapidement 100 dollars américains la tonne.

«Alors qu'aujourd'hui, il n'est même pas à 10 dollars US la tonne. Même à 10 dollars US la tonne, le capital mobilisé aujourd'hui serait de 400 milliards de dollars américains», a affirmé M. Marciano.

Le projet «RDC 3.0» a deux composantes. La première consiste au tournage d'un long métrage de 90 minutes sur l'immense forêt primaire de la RDC. La deuxième

concerne, quant à elle, la mise en place d'un plan de protection et de rentabilisation financière de cette forêt de la RDC, «qui est aujourd'hui le premier poumon vert de la planète».

À l'origine, a-t-il expliqué, ce projet est né des conclusions alarmantes de la Conférence de Paris (COP21) en 2015. «Et nous avons décidé, deux ans après, en 2017, de commencer les premières études et les premiers repérages en vue de lancement de ce projet», a-t-il dit.

Selon M. David Marciano, le film portera sur la forêt congolaise «qui est un trésor pour l'humanité. Aujourd'hui, 20 % de l'air qu'on respire dans le monde provient de la forêt de la RDC. Notre but est de pouvoir faire découvrir cette merveilleuse ressource».

Identification des motos à Kinshasa : l'autorité urbaine s'avoue impuissante

Le transport en commun à Kinshasa est un véritable casse-tête. Avec l'explosion de la démographie qui y est observée depuis des décennies, la création de sociétés sur laquelle espérait l'Etat pour décanter la situation dans ce secteur ne donne toujours pas satisfaction. Alors que l'on croyait à la résolution de ce problème de transport en commun avec l'apparition des motos-taxis, le statu quo persiste. Sans documents de bord et d'identification, les conducteurs des motos-taxis sont aujourd'hui des vaches à lait pour certains éléments de la Police de circulation routière (PCR). Les statistiques d'accidents de la circulation sur les routes de Kinshasa renseignent que des accidents sont plus élevés par moto que par des véhicules. Face au refus des conducteurs de motos-taxis de se faire identifier, l'autorité urbaine semble capituler. Ce qui n'est pas souhaitable pour la sécurité de la population.

VÉRON KONGO

L'émission « Parlons-en » de la radio Top Congo Fm de vendredi 21 janvier 2022 a été très édifiante sur la situation de transport en commun dans la ville de Kinshasa.

En effet, répondant aux préoccupations de l'animateur

de cette émission, le président de l'Association des motocyclistes (AMO) a révélé que la ville de Kinshasa compte, à elle seule, près de 500.000 motocyclistes.

Tout en étant satisfait des services que rendent les conducteurs de motos-taxis dans l'exercice de leur profession, il déplore néanmoins

l'incivisme fiscal et le non-respect du Code de la route qui les caractérise. A ce jour, a-t-il indiqué à titre illustratif, le nombre de motocyclistes identifiés par les services de l'Etat n'a pas encore dépassé 50.000 personnes.

La Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK) a lancé, on s'en souvient, l'année dernière et lors d'une grandiose cérémonie, l'opération d'identification des motos en ce qui concerne la ville de Kinshasa. Les propriétaires ou les utilisateurs des motos sont appelés à s'acquitter des obligations fiscales moyennant 32 dollars américains, soit l'équivalent de 64.000 francs congolais. L'objectif est de permettre à l'autorité urbaine de connaître le nombre de motos en circulation et d'identifier les auteurs d'accidents de la circulation le plus rapidement possible.

Appelé à éclairer l'opinion sur le problème d'identification des motos dans la ville de Kinshasa, le ministre provincial en charge des Transports, Budget et Plan, Amos Mbokoso, a, à notre avis, déçu par sa réponse à la question lui posée à ce propos au téléphone par l'animateur de l'émission.

AVEU D'IMPUISANCE

« Face à l'incivisme fiscal et au non-respect du Code de la route qui caractérisent les motocyclistes de Kinshasa, je ne sais plus que faire, malgré les campagnes de sensibilisation organisées à cet effet. Je me remet à Dieu dans l'espoir qu'ils pourront prendre conscience de leur situation », a-t-il déclaré sur un ton de déception.

De l'avis des auditeurs, cette déclaration n'est qu'un aveu d'impuissance de la part du

ministre Mbokoso. Car en sa qualité de représentant de l'Etat, il ne peut pas baisser les bras. Il doit plutôt chercher les voies et moyens pour faire revenir les motocyclistes à la raison, d'autant plus que bon nombre d'entre eux sont à la base des accidents de circulation enregistrés à Kinshasa dont certains causent des légions corporelles et d'autres endeuillent des familles.

Selon le président de l'Association des motocyclistes d'ailleurs, dix-sept cas d'accidents mortels par moto sont enregistrés à Kinshasa depuis le début de l'année, plus précisément du 5 au 17 janvier 2022.

Il y a donc lieu d'envoyer des mesures de contrainte pour que le contrôle des motos soit organisé de la même manière que celui des véhicules car personne ne peut se soustraire à la loi.

Kinshasa : vers la réhabilitation du chemin de fer reliant la gare centrale à l'aéroport international de N'Djili

VÉRON K.

L'Hôtel de ville de Kinshasa vient de signer un acte constitutif créant une nouvelle société de transport en commun dénommée « Metro-Kin ». Ce, en partenariat avec un consortium d'entreprises dont TransCongo.

Le but poursuivi est de réhabiliter, moderniser et gérer le chemin de fer de la capitale, long de 300 km. Il s'agit plus précisément de l'axe compris entre la gare centrale et l'aéroport international de N'Djili.

Prenant part à la cérémonie solennelle de signature de l'acte constitutif de cette nouvelle société de transport



en commun, le ministre national des Transports, Voies de communication et Désenclavement, Chérubin Okende, a félicité le gouverneur de la ville de Kinshasa pour son implication dans ce projet de relance du chemin de fer de Kinshasa qui, es-

père-t-il, pourra sortir la République Démocratique du Congo du sous-développement. Car, a-t-il fait valoir, la ville de Kinshasa a aussi droit de voir ses infrastructures de transport être modernisées, à l'instar de grandes métropoles du continent africain.

« En tant qu'élu de Kinshasa, j'exprime mon soutien au gouverneur de la ville qui ne ménage aucun effort pour sortir sa juridiction du gouffre », a-t-il renchéri.

Auparavant, le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, avait salué l'aboutissement de son projet de réhabilitation du chemin de fer reliant la gare centrale à l'aéroport international de N'Djili dont les études de faisabilité lui ont été remises il y a quelques mois.

Soucieux de la mobilité aisée et sécurisée des Kinnoises et Kinnois, le gouverneur Ngobila a déclaré avoir fait de la réhabilitation du chemin de fer une de

ses préoccupations majeures. Ce qui lui a fait dire que l'acte constitutif créant la société « Metro-Kin » est l'un des signaux forts de redressement de la situation socio-économique de la République Démocratique du Congo envoyé aux Congolais.

Pour rappel, le projet de relance du chemin de fer de Kinshasa a été conçu avec le concours de la Société commerciale des transports et ports (ex-ONATRA), du Plan directeur de transport à Kinshasa (PDTK), instrument stratégique du développement durable et intégral de la mobilité de la ville de Kinshasa, ainsi que du COPIREP (Comité de pilotage de réforme des entreprises publiques).

Goma : disparu après les événements tragiques d'avril 2021, la famille Bwenda lance un SOS pour retrouver son fils

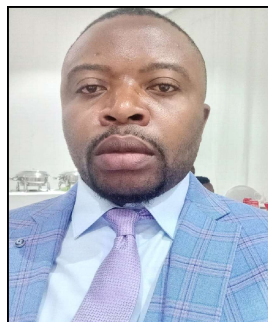
Plus de neuf (9) mois après l'enlèvement de leur frère à Goma, le photographe-reporter d'images, Joseph Bwenda Isomi, n'a toujours pas donné signe de vie à sa famille. Désespérée, celle-ci vient de lancer un SOS pour retrouver ses traces.

Ce jeune photographe indépendant travaillait en collaboration avec l'abbé Innocent Gakuru, du diocèse de Goma, à qui il fournissait régulièrement des images des calvaires des populations victimes de l'insécurité et autres atrocités des forces négatives qui polluent dans la province du Nord-Kivu.

L'abbé Innocent Gakuru,

décédé depuis 2021, gérait une cellule de l'église catholique chargée de documenter la souffrance des populations de l'Est de la RDC. La cellule était initiée par feu le Cardinal Laurent Mosengwo Pasinya.

Dans la nuit du 13 au 14 avril 2021, alors qu'il venait de couvrir une manifestation de la population qui réclamait la fin de l'insécurité grandissante dans le chef-lieu de la province du Nord-Kivu, Joseph Bwenda a été attaqué à son domicile du quartier Mabanga, commune de Karisimbi, dans la ville de Goma, par des hommes armés cagoulés qui l'ont neutralisé et voulaient s'en prendre à son épouse et ses trois



enfants de sexe masculin. Et quand il a tenté de s'interposer pour protéger son épouse, le photographe a

reçu deux balles tirées par des assaillants qui ont fini par l'immobiliser.

Les assaillants, qui l'ont donné pour mort, ont pris la fuite, après avoir systématiquement pillé sa maison et emporté son matériel de travail (deux appareils photos, caméras, ordinateurs de montage et autres bien précieuses). Accourus sur le lieu du drame, les paroissiens ont acheminé le photographe à l'hôpital. Et voulant se mettre à l'abri des menaces de ses agresseurs, Joseph Bwenda a pris la direction du Burundi, avec l'aide d'un de ses amis. Mais depuis ce temps, sa famille, ses enfants et ses amis sont restés sans ses nouvel-

les. Et dans leur coutume, ils ne peuvent pas mener ni organiser de deuil sans avoir la certitude du décès de la personne.

La famille Bwenda lance donc un appel à tous les hommes de bonne volonté de leur communauté pour toute information qui pourrait l'aider à localiser leur frère.

Pour rappel, depuis 2018, le nombre d'enlèvements et assassinats des défenseurs des droits de l'Homme, journalistes, photographes et lanceurs d'alerte n'ont fait qu'augmenter dans la partie Est de la Rdc, particulièrement en Ituri, au Nord et au Sud-Kivu.

«*Projet Tshilejelu*» : au point mort, le Gouvernement actionne des «*mesures correctives*»

Le projet «Tshilejelu» est au point mort Après sa récente tournée dans le Grand Kasai, le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a découvert le désastre d'un projet qui peine à décoller. La faute, se dit-on, c'est à son cabinet qui en a assuré la coordination sans jamais convaincre. Pour rattraper le retard, le Gouvernement, qui a finalement récupéré le pilotage de ce projet, envisage déjà des mesures correctives. Réuni vendredi en Conseil des ministres, le Gouvernement a annoncé, sans autres détails, qu'« un train de mesures correctives a été pris en collaboration avec les parties prenantes en intégrant le démarrage des travaux dans les autres provinces de l'espace Grand Kasai, afin de ramener le projet sur un chemin critique qui devrait permettre de respecter les délais contractuels fixés ». Pour l'heure, l'état d'avancement de ce projet n'est pas convaincant. A en croire le compte-rendu, lu sur les antennes de la RTNC par le porte-parole du Gouvernement, cet état d'avancement des travaux

indique ce qui suit : « pour la ville de Kinshasa, les travaux de réhabilitation de 39,72 kilomètres de routes évoluent bien grâce au décaissement des fonds prévus qui a atteint près de 28% du total. Au regard du temps contractuel imparti, la réalisation de ce projet est à 25% sur la voie de la réussite ; pour les villes de Mbuji-Mayi et Kananga, le niveau d'exécution des travaux respectivement sur 25,36 kilomètres et 35 kilomètres de voiries est faible et connaît un retard par rapport à la durée impartie. Cela est dû, entre autres, à une faiblesse de planification et aux difficultés d'approvisionnement connues du Grand Kasai par les entreprises concernées ». En récupérant toutes les prérogatives dans la mise en œuvre et le suivi de ce projet, le Gouvernement pense donner enfin un contenu à ce projet. C'est donc une course à la montre qui est engagée. Intégralité du compte-rendu de la réunion du Conseil des ministres.

ECONEWS

COMPTE RENDU DE LA TRENTE-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a présidé la trente-septième réunion du Conseil des ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 21 janvier 2022 par visioconférence.

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

I. Communication de son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat;
II. Points d'informations;
III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres.

I. COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Avant d'entamer sa communication, le Président de la République a commencé par rendre hommage à Monsieur Benoît Lwamba Bindu, Premier président émérite de la Cour Suprême de Justice et président honoraire de la Cour Constitutionnelle et du Conseil Supérieur de la Magistrature, décédé à Bruxelles le 17 janvier dernier, et à Monsieur Joseph Mushagalusa Ntayondeza'ndi, Procureur Général, décédé le 14 janvier 2022.

Il a présenté ses condoléances et celles de la Nation à leurs familles respectives. Le Premier ministre a été chargé de travailler avec le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature pour leur réserver des obsèques dignes de leur rang.

La communication du Président de la République, Chef de l'Etat a porté essentiellement sur trois (3) points, à savoir :

I.1. De la nécessité du recrutement des magistrats civils et militaires et des conseillers référendaires

L'insuffisance des magistrats à couvrir les offices de parquet et juridictions à travers le pays et à résorber le besoin du

peuple dans la quête de la justice, est l'une des raisons de la faible administration de la justice et de l'instauration de l'Etat de droit. Le Président de la République a fait ce constat au cours de ses différentes visites d'itinérance.

Cette situation affecte le fonctionnement de la Cour constitutionnelle, au regard de l'accroissement exponentiel des demandes qui lui sont soumises particulièrement lors des contentieux électoraux.

Pour pallier à ce manque, et dans la suite de ce qu'il a annoncé dans son dernier discours sur l'état de la Nation devant les deux Chambres du Parlement réunies en Congrès, le Président de la République, en sa qualité de Garant du bon fonctionnement régulier des Institutions, a chargé le Président du Conseil Supérieur de la Magistrature de mettre en place urgemment, avec la collaboration du Gouvernement, un cadre de concertation afin de définir les canaux susceptibles de rendre effectif le recrutement des magistrats civils et militaires ainsi que des conseillers référendaires à la Cour constitutionnelle.

I.2. De l'accélération de la mise en œuvre des initiatives de valorisation des ressources minières stratégiques

Face à la demande mondiale pour nos ressources naturelles au cœur des enjeux de la transition écologique, la République Démocratique du Congo doit développer un modèle de rémunération plus équitable et négocier des compensations proportionnelles à ce qu'elle offre.

Pour le Président de la République, cela appelle à une redéfinition de la chaîne d'approvisionnement en produits miniers à caractère stratégique, notamment le Lithium, le Cobalt, le Niobium et le Coltan auxquelles il sied de rajouter le Cuivre, du fait de leur demande mondiale au regard de leurs applications industrielles.

A cet effet, il a instruit, sous la coordination du Premier ministre, la ministre des Mines, et toutes les structures du Gouvernement impliquées, de présenter dans la quinzaine, un Plan d'action opérationnel permettant l'accélération des initiatives de valorisation de nos ressources minières stratégiques, et le développement des chaînes de transformation locale.

Il a demandé à ce que les projets suivants bénéficient d'une attention soutenue, urgente et conséquente. Il s'agit notamment :

- Du développement de la filière lithium dans la province du Tanganyika dans la suite des résolutions prises lors du dernier DRC-Africa Business 2021 ayant eu pour objet : « le développement d'une chaîne de valeur régionale autour de l'industrie des batteries électriques, du marché des véhicules électriques et des énergies propres »;

- Du renforcement de la filière cupro-cobaltifère industrielle, d'une part, et l'assainissement et le développement de la filière cupro-cobaltifère artisanale, d'autre part dans le Lualaba et le Haut-Katanga.

Le Chef de l'Etat a insisté pour que la ministre des Mines encadre de manière particulière les actions du gouvernement provincial du Lualaba. C'est le cas du projet du Centre de négoce de Musombo qui doit être opérationnel dans les meilleurs délais en vue d'assurer la traçabilité et de garantir les conditions socio-environnementales de la production artisanale, gage d'un accès direct vers les marchés d'approvisionnement des grandes entreprises mondiales de différents secteurs notamment de l'automobile, de l'électronique et de l'énergie

I.3. Du Programme de Développement des 145 territoires : particularité de réalisation dans les zones de conflits

Le Président de la Républi-

que a rappelé l'importance que le Programme de Développement à la base de nos 145 territoires accorde au volet agriculture.

Au regard de la persistance de l'insécurité dans les provinces de l'Est où les cultivateurs sont empêchés de se rendre aux champs et sont souvent victimes de récoltes dans un environnement où les infrastructures routières sont presque inexistantes, le Gouvernement a été encouragé à mettre un accent particulier sur la sécurité comme gage de la mise en œuvre du Programme des 145 territoires. Il y a donc lieu :

- D'évaluer la possibilité de création des couloirs humanitaires, de concert avec la MONUSCO, et de privilégier un Plan à court et moyen terme, sur la réhabilitation et/ou construction d'axes routiers prioritaires afin de permettre l'évacuation des produits des champs;

- D'intensifier les opérations militaires pour traquer et éradiquer la présence des forces négatives, tout en veillant scrupuleusement à couper leur chaîne d'approvisionnement, notamment, celles prenant source dans les sites miniers;
- D'accélérer la mise en œuvre du programme P-DDRCS;
- D'encourager les populations locales, mais aussi la population congolaise tout entière, à dénoncer les forces négatives dont l'activisme entrave au développement de ces espaces et risque de perturber la réalisation du programme des 145 territoires.

Par conséquent, le Chef de l'Etat a chargé le Premier ministre, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Décentralisation ainsi que ses services spécialisés, les ministres de la Défense nationale et celui des Finances de travailler en étroite collaboration afin de converger les efforts pour la réalisation de toutes les mesures sécuritaires préalables, afin

que nos compatriotes habitant les territoires perturbés par lesdits conflits bénéficient de la mise en œuvre de ce Programme.

Prenant la parole dans la suite de la communication du Président de la République, le Premier ministre, chef du Gouvernement, a tenu à féliciter le Chef de l'Etat pour sa prise de fonctions, mardi 18 janvier dernier, à Brazzaville, à la tête de la Communauté Economiques des États de l'Afrique Centrale (CEEAC).

Il a aussi fait le point de la réunion du Comité stratégique de pilotage du Programme de Développement à la base des 145 territoires, à la suite des réunions du Comité du pilotage stratégique présidées, la semaine dernière, par le Chef de l'Etat. Il en a été de même pour le Comité de pilotage des Jeux de la Francophonie pour s'assurer de l'évolution harmonieuse des préparatifs.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. Etat et administration du territoire

Le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, a fait le point sur l'état du territoire national qui demeure généralement calme en dépit des cas d'insécurité enregistrés dans la partie Est, où se poursuivent les opérations militaires, dans le cadre de l'état de siège.

L'état d'esprit de la population a été marqué notamment par :

1. La participation du Chef de l'Etat à la 20^{ème} Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays de la CEEAC à Brazzaville le 19 janvier 2022, au cours de laquelle notre pays a pris la présidence tournante de cette organisation régionale;

(Suite à la page 10)

Sahara marocain: Antonio Guterres appelle toutes les parties à reprendre le processus politique sous l'égide de l'ONU

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé toutes les parties au conflit autour du Sahara marocain à reprendre le processus politique en vue de parvenir à une solution à ce différend régional. « Il est temps pour les parties de comprendre la nécessité d'un dialogue qui tend à aboutir à une solution » à la question du Sahara, « un problème qui dure depuis plusieurs décennies », a souligné M. Guterres lors d'une conférence de presse vendredi à New York.

ECONEWS AVEC MAP

En réponse à une question sur la récente visite de l'envoyé personnel pour le Sahara marocain, Staffan de Mistura, lors sa conférence de presse de début d'année avec les médias accrédités à l'ONU, M. Guterres a répondu que « M. de Mistura a effectué sa première visite dans la région. J'ai bon espoir que le processus politique reprendra à nouveau ».

M. Guterres a ajouté que « mon message aux parties est qu'un problème qui dure depuis tant de décennies dans une région du monde où nous assistons à des problèmes de sécurité extrêmement graves, où nous voyons le terrorisme se multiplier au Sahel et de plus en plus près des côtes, il est dans l'intérêt de tous de résoudre une fois pour toutes ce problème du Sahara », insistait « qu'il est temps que les parties comprennent la nécessité d'un dialogue en

quête de solution et pas seulement maintenir un processus sans fin ».

Cette déclaration est aux antipodes de ce qu'a rapporté l'AFP au sujet des parties prenantes à ce différend régional. Bien plus, elle intervient au lendemain de la visite régionale de l'envoyé personnel du SG de l'ONU au Maroc, en Algérie et en Mauritanie. Elle constitue un revers cuisant aux positions de l'Algérie et de son pantin le « polissario », et démonte leurs affabulations et mensonges au sujet de la réalité de la situation au Sahara marocain, et ce à plus d'un égard.

Le SG de l'ONU réaffirme en effet la centralité du processus politique exclusivement onusien, facilité par son envoyé personnel, Staffan de Mistura, dont le mandat et le rôle sont confirmés dans la résolution 2602 du Conseil de Sécurité, adoptée le 29 octobre 2021.

Cette résolution consacre le processus de tables rondes, avec la participation du Maroc,



l'Algérie, la Mauritanie et le « polissario », comme cadre unique pour parvenir à la solution politique, réaliste, pragmatique, durable, mutuellement acceptable et de compromis à cette question. Cette résolution réaffirme, en outre, la prééminence de l'Initiative marocaine d'Autonomie comme seule solution sérieuse et crédible à ce différend régional, monté de toutes pièces et maintenu par l'Algérie, contre l'intégrité territoriale de son voisin, le Maroc.

En insistant sur le dialogue entre toutes les parties, dans le cadre du processus politique onusien, et donc des tables rondes, le SG de l'ONU rappelle l'Algérie à ses responsabilités et la met devant ses obligations.

Pour rappel, Alger avait rejeté la résolution 2602 dès

son adoption et déclaré qu'elle ne prendra plus part au processus politique. Cependant, face à la pression internationale et de peur d'être condamnée par le Conseil de Sécurité, Alger avait fini par recevoir l'Envoyé personnel, de Mistura, durant sa récente visite régionale, et ce après plusieurs semaines de vaines tergiversations et manœuvres dilatoires.

Plus encore, comme à Rabat, où il a rencontré M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, M. de Mistura a été reçu à Alger par le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Laamamra, confirmant, s'il en était encore besoin, le rôle et le statut de l'Algérie en tant que

partie principale à ce différend.

En réaffirmant le cadre exclusivement onusien du processus politique, le Secrétaire général de l'ONU n'a laissé aucune place à un quelconque autre acteur, ni l'Union arabe, ni l'Union européenne auxquelles le Conseil de Sécurité n'accorde aucun rôle dans la question du Sahara marocain. Ce faisant, M. Guterres a opposé une fin de non-recevoir aux tentatives sournoises de l'Algérie et sa marionnette le « polissario », visant à impliquer des acteurs régionaux dans le dossier du Sahara marocain.

Le SG de l'ONU a balayé d'un revers de la main les mensonges colportés par le régime algérien et son groupe de mercenaires armés au sujet d'une soi-disant guerre au Sahara marocain.

A aucun moment, M. Guterres ne s'est référé à une soi-disant escalade militaire dans les provinces du Sud du Royaume. Pourtant, dans sa déclaration, M. Guterres est longuement revenu sur les menaces terroristes auxquelles les régions nord-africaine et sahélienne sont confrontées. Force est de rappeler que des rapports internationaux ont confirmé les liens avérés du groupe séparatiste armé, le « polissario », avec les groupes terroristes dans le Sahel.

Covid-19 : en Afrique, le reflux de la vague Omicron

ECONEWS AVEC LE MONDE / AFRIQUE

La vague Omicron montre des signes de repli en Afrique : pour la deuxième semaine consécutive, les chiffres de contamination publiés par le Centre de contrôle et de prévention des maladies infectieuses (CDC-Afrique) témoignent d'une stabilisation, avec une hausse des nouveaux cas limitée à 2 % sur la semaine achevée le 9 janvier, après une augmentation de 5 % la semaine précédente. Loin, donc, de la brutale flambée observée à partir de fin novembre, alors que l'Afrique du Sud révélait l'existence du nouveau variant.

Le reflux enregistré en Afrique australe explique largement le bilan global, en particulier en Afrique du Sud, où se concentrent 35 % des cas de Covid-19 déclarés sur le continent. Mais cette amélioration est aussi notée parmi les pays les plus peuplés, par exemple en République démocratique du Congo (RDC) ou en Egypte.

Le bureau africain de l'Organisation mondiale de la santé (OMS-Afrique) se montre toutefois prudent : « Fin décembre et début janvier, les centres de santé ont tourné au ralenti en raison des vacances de fin d'année, et cela a pu entraîner un nombre réduit de diagnostics. Il faudra observer l'évolution au cours des deux prochaines semaines pour confirmer cette tendance », a averti Abdou Salam Gueye, directeur régional pour les urgences sanitaires.

FAIBLES CAPACITÉS DE TESTS

Omicron a été officiellement repéré dans 39 pays sur 54. Pour les autorités sanitaires, il ne fait guère de doute que sa diffusion est plus large. Les faibles capacités de tests (1,5 million en moyenne hebdomadaire pour tout le continent) continuent cependant de constituer une forte contrainte pour cerner correctement la situation épidémique. Quelque 307.000 nouveaux cas ont pu être diagnostiqués la semaine passée, un chiffre compara-

ble à celui enregistré en France en une seule journée.

Si ces données sont certainement loin de refléter la réalité, il se confirme néanmoins que le nouveau variant n'a jusqu'à présent pas provoqué d'accroissement massif des formes graves de la maladie ni, en conséquence, entraîné une saturation des systèmes hospitaliers, comme lors de la troisième vague liée au variant Delta. L'immunité acquise par contamination lors des pics précédents de l'épidémie et les progrès de la vaccination dans certains pays sont les deux hypothèses avancées pour expliquer – si elle se confirme – la brièveté de cet épisode. La vaccination continue cependant de progresser très lentement. En ce début d'année, la question n'est plus celle de la disponibilité des vaccins, mais la capacité des pays à déployer des campagnes sur l'ensemble de leur territoire. « Je ne connais pas une capitale où une personne qui souhaite se faire vacciner ne puisse pas le faire », a ainsi

souligné John Nkengasong, le directeur du CDC-Afrique.

Le continent a reçu jusqu'à présent 563 millions de doses et 60 % ont été administrées. Si huit pays ont atteint le taux de couverture vaccinale de 40 % fixé pour 2021, seulement un peu plus de 10 % des adultes du continent sont totalement vaccinés. Les populations les plus à risque – personnel de santé, personnes âgées ou présentant des facteurs de comorbidité – sont loin d'avoir été atteintes.

VINGT PAYS PRIORITAIRES

L'OMS a établi une liste de 20 pays prioritaires dans lesquels devraient être missionnés à partir de la semaine prochaine des équipes d'experts pour appuyer les ministères de la santé dans l'élaboration de leur campagne de vaccination. Parmi eux, les pays très peuplés, comme la RDC, le Nigeria ou l'Éthiopie, et d'autres, comme le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, considérés comme « très à risque » en rai-

son de la faible couverture vaccinale et des difficultés à absorber les doses reçues.

« Nous ne partons pas de zéro. Tous les pays en Afrique ont l'habitude d'organiser des campagnes en quelques semaines, voire en quelques jours, auprès de millions de personnes. Mais cette fois-ci, peu d'entre eux ont fait cet exercice de planification. Les incertitudes sur l'accès aux vaccins en sont la principale raison », explique le docteur Alain Poy, chargé du programme d'assistance de l'OMS.

Il faudra aussi trouver une solution au manque d'argent : selon un chiffrage préliminaire réalisé sur les 40 pays suivis par le bureau africain de l'OMS, 1,3 milliard de dollars (environ 1,1 milliard d'euros) seront, au minimum, nécessaires. Seule la moitié de cette somme est aujourd'hui disponible. Si l'OMS et le CDC-Afrique continuent de répéter que la réticence à la vaccination n'est pas un obstacle, des messages ciblés seront néanmoins élaborés pour convaincre les réfractaires.

COMPTE RENDU DE LA TRENTE-SEPTIEME REUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

(Suite de la page 8)

2. Des commentaires et réactions globalement favorables, à la suite de la remise, le 18 janvier 2022, par le Chef de l'Etat, des bus de transport en faveur des étudiants des établissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de Kinshasa;

3. Des journées commémoratives, les 16 et 17 janvier 2022, en l'honneur de feu Laurent- Désiré Kabila (Président de la République honoraire) et du Héros national Patrice-Emery Lumumba (Premier ministre honoraire).

Quelques faits ont également été épinglés :

1. La recrudescence du banditisme urbain dans certaines villes telles que Lubumbashi, Kananga et Bukavu où des cas isolés ont été déplorés et les services habilités sont en opération pour mettre fin à l'aventure des bandits;

2. Le rapatriement de 101 ressortissants rwandais, à partir de la localité de Boza, fuyant la campagne de vaccination contre la Covid-19 organisée dans leur pays.

Mettant en œuvre les directives du Président de la République visant à fluidifier la circulation routière à Kinshasa, le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, a fait part au Conseil des instructions qu'il a transmises au service et à l'autorité concernés.

Il de la Police Nationale Congolaise a été instruit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire respecter rigoureusement le Code de bonne conduite aux policiers en vue de faire appliquer strictement le Code de la route.

De son côté, le Gouverneur de la ville-province de Kinshasa a été chargé de procéder, sans désenclaver, au dégagement de toutes les voies sur l'étendue de la ville, notamment des véhicules abandonnés, des garages de fortune, des marchés pirates et autres ateliers. Des dispositions à prendre à cet effet devraient être en concertation avec la Police Nationale Congolaise afin que l'exécution soit cohérente et sans faille.

Il a conclu son propos en annonçant la tenue, dès la semaine prochaine, des réunions stratégiques hebdomadaires auxquelles seront conviés les experts de la Coordination pour le Changement de Mentalité (CCM), la Commission Nationale de la Prévention Routière (CNPR) et d'autres services concernés par la question.

II.2. Situation sécuritaire

Le ministre de la Défense nationale et Anciens combattants a fait le point au Conseil de la situation sécuritaire qui demeure globalement sous contrôle des Forces de défense et de sécurité.

Il a indiqué que les opérations conjointes des Forces Armées

de la République Démocratique du Congo (FARDC) et des Forces de Défense du Peuple Ougandais (UPDF) se poursuivent normalement. La réunion de coordination de ces opérations entre les deux armées a réitéré la principale mission de l'éradication des hors-la-loi et la sécurisation des travaux de construction et d'asphaltage de la route Kasindi-Beni-Butembo.

Dans le secteur opérationnel de l'Ituri, les Forces Armées de la République Démocratique du Congo procèdent au renforcement des dispositifs et mènent des actions de fixation et d'attaque contre tous les inciviques armés jusqu'à leur capitulation.

En territoires d'Uvira et de Mwenga, dans le secteur opérationnel Sukola II Sud Sud-Kivu, les patrouilles de combat se poursuivent dans la zone après l'arrestation, la semaine passée, au poste frontalier de Kavinvira, de Benjamin Kisokeranio, l'un des dirigeants chargés des finances, des renseignements et des approvisionnements des terroristes ADF.

Il se promenait sous une fausse identité avec un faux passeport au nom de Kasereka Kilalo Jimmy. Il a été acheminé à Bukavu avant son transfèrement à Kinshasa.

Cette arrestation constitue une étape importante dans la recherche des informations sur les sources de financements et d'approvisionnement de ce mouvement terroriste.

II.3. Évolution de la situation de l'épidémie à Covid-19

En ce qui concerne la situation épidémiologique, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a présenté les dernières données consolidées dont le cumul est de plus de 8401 cas confirmés et 2 probables, 195 décès, soit une létalité de 1,5%.

Il a souligné que la mortalité due au Coronavirus demeure stable dans notre pays malgré l'augmentation du taux d'infections au cours de cette quatrième vague alimentée principalement par le variant Omicron.

La vaccination anti-Covid-19, la distanciation sociale et le port correct des masques restent la ligne de défense prédominante pour lutter efficacement contre la propagation du virus.

Quant aux actions prioritaires en cours, il a précisé qu'elles visent, pour le Gouvernement, à : (i) augmenter l'offre des services de vaccination contre la Covid-19 sur toute l'étendue du pays par la mise en place progressive des vaccino-dromes et vaccination aux différents points d'entrée du pays; (ii)

améliorer la gestion des vaccins contre la Covid-19 à tous les niveaux; (iii) améliorer la notification et la prise en charge des Manifestations Adverses Post Immunisations (MAPI).

Avant de clore son intervention, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a annoncé au Conseil la signature, le 20 janvier 2022, du Protocole d'accord entre le banc syndical des professionnels et administratifs des services publics de l'Etat de son secteur et le Gouvernement. Cet acte a sanctionné la fin de la grève des personnels de santé non-médecins débutée le 2 août 2021.

II.4. Rapport sur l'état d'avancement des projets d'entretien et de construction de la voirie dans la ville de « Kinshasa zéro trou »

Conformément aux instructions du Président de la République, le ministre d'Etat, Ministre des Infrastructures et Travaux Publics, a été chargé de présenter à chaque réunion du Conseil des ministres l'état d'avancement des projets d'infrastructures notamment le « *Projet Kinshasa zéro trou* ».

Ce projet vise la réhabilitation de 86 kilomètres des chaussées ciblées présentant des fortes dégradations dans différentes sections sur l'ensemble des quatre districts de la ville de Kinshasa. Le Programme couvre 49 artères dont 24 sont prises en charge dans la première phase en cours.

L'objectif final de ce projet vise à améliorer les conditions de circulation automobile à Kinshasa. A ce jour, plus de trois mois après son lancement, la mise en œuvre est jugée satisfaisante. Car, il évolue en conformité avec la mise à disposition des ressources financières.

En ce qui concerne le « *Projet Tshilejelu* », l'état d'avancement des travaux indique ce qui suit : - Pour la ville de Kinshasa, les travaux de réhabilitation de 39,72 kilomètres de routes évoluent bien grâce au décaissement des fonds prévus qui a atteint près de 28% du total. Au regard du temps contractuel imparti, la réalisation de ce projet est à 25% sur la voie de la réussite;

- Pour les villes de Mbuji-Mayi et Kananga, le niveau d'exécution des travaux respectivement sur 25,36 kilomètres et 35 kilomètres de voiries est faible et connaît un retard par rapport à la durée impartie. Cela est dû, entre autres, à une faiblesse de planification et aux difficultés d'approvisionnement connues du Grand Kasai par les entreprises concernées.

Un train de mesures correctives a été pris en collaboration avec les parties prenantes en intégrant le démarrage des travaux dans les autres provin-

ces de l'espace Grand Kasai, afin de ramener le projet sur un chemin critique qui devrait permettre de respecter les délais contractuels fixés.

Le Conseil a pris acte de ce Rapport.

II.5. Rapport sur les préparatifs des neuvièmes Jeux de la Francophonie

Le ministre de l'Intégration Régionale a présenté, consécutivement à la recommandation du Président de la République faite lors de la précédente réunion du Conseil des ministres, le Rapport sur l'état d'avancement des préparatifs des Jeux de la Francophonie à Kinshasa.

Il a indiqué avoir pris part, avec le Directeur National des Jeux, à une réunion d'orientation présidée par le Premier Ministre afin de préparer la réunion du Comité de pilotage. Cette dernière s'est tenue le 20 janvier 2022.

Le Rapport indique qu'en ce qui concerne les infrastructures, il a été constaté et reconnu que les fonds ont déjà été décaissés pour le village de la Francophonie au bénéfice d'une société qui va fournir les maisons préfabriquées. Toutefois, le Plan B retenu prévoit que le Campus de l'Université de Kinshasa, dont les homes des étudiants ont été totalement réhabilités, soit mis à contribution au cas où les maisons préfabriquées arriveraient en retard.

L'équivalent d'un montant de 26 millions d'euros a été mis à la disposition du Comité national pour l'organisation des Jeux. Un budget complémentaire est en cours d'élaboration au niveau de la Direction nationale des Jeux, et il sera validé par le Comité de Pilotage avant d'être envoyé au Ministère des Finances pour exécution.

Réitérant la ferme volonté du Président de la République d'offrir aux jeunes francophones un événement historique, le ministre de l'Intégration régionale a précisé qu'il a chargé la Direction nationale des Jeux et le Secrétariat permanent de préparer un calendrier d'activités devant permettre une évaluation hebdomadaire sur l'état d'avancement des travaux liés aux préparatifs desdits Jeux.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.6. Stratégie de communication gouvernementale en 2022

Le ministre de la Communication et Médias a présenté au Conseil les grandes lignes de la stratégie de communication gouvernementale en 2022.

Partant des efforts déployés en 2021 pour marquer la différence et communiquer de manière régulière et transparente sur ce qu'ont été les réalisations du Gouvernement no-

tamment à travers le programme des briefings, il sera question, en 2022, de privilégier une communication de proximité et une visibilité des actions et réalisations des ministères sur terrain.

Il a plaidé pour l'adaptation des structures de communication des différents ministères aux impératifs technologiques de l'heure.

L'implémentation de la Charte graphique et du Portail numérique de la République va concrétiser l'uniformisation de l'identité visuelle et l'harmonisation des canaux de communication gouvernementale avec une touche de modernité. Allusion faite aux cartes de visite, papiers entête, sites web officiels, comptes Twitter ou Facebook, etc.

Parlant de la RTNC, le ministre de la Communication et Médias a annoncé l'élaboration en cours d'une nouvelle Grille des Programmes plus souple et adaptée au contexte du changement de narratif. Son entrée en vigueur, a-t-il indiqué, coïncidera avec l'implémentation du nouveau logo pour lequel toute la déclinaison de la charte graphique est prête.

Entre-temps, le projet d'investissement en vue d'acquiescer les équipements modernes pour améliorer notamment la qualité du signal, passant de l'analogique à l'ultra haute définition, a déjà été soumis au Gouvernement. La perception de la redevance audiovisuelle qui sera rendue plus effective cette année et permettra à la RTNC de dégager plus de ressources pour mieux financer ses activités et renforcer son autonomie financière conformément à la loi.

Le ministre de la Communication et Médias a insisté sur la nécessité pour les membres du Gouvernement de travailler en synergie et dans la cohésion pour s'assurer une communication gouvernementale structurée, intégrée et efficace.

Il a annoncé la tenue du 25 au 28 janvier prochain des états généraux de la communication et des médias qui visent la refondation de l'écosystème du secteur de la presse et de la communication.

Le Conseil des ministres a pris acte de cette note d'information.

III. APPROBATION D'UN RELEVÉ DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa trente-sixième réunion tenue le vendredi 14 janvier 2022.

Commencée à 11h46, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 16h03.

PATRICK MUYAYA KATEMBWE
MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET
MÉDIAS
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Le Maroc, dernier obstacle de la République Démocratique du Congo sur la route de Qatar 2022

La République Démocratique du Congo connaît déjà son adversaire aux barrages de la Coupe du Monde, Qatar 2022, au terme du tirage effectué, le samedi 22 janvier 2022, à Douala (Cameroun). Sur la route de Qatar 2022, le Maroc est le dernier obstacle à franchir pour les Léopards de la RDC. Une double confrontation prévue au mois de mars prochain en format aller et retour. Le match aller se joue au stade des Martyrs de la Pentecôte, avant le grand retour sur les terres marocaines.

N. KANKU

Les Léopards A de la RD Congo croiseront les Lions de l'Atlas du Maroc en mars prochain, en matches de barrages des éliminatoires, zone Afrique, de la Coupe du monde, Qatar 2022, au terme du tirage au sort effectué samedi à Douala, au Cameroun, en présence de Daouda Lompebe, sélectionneur adjoint de l'équipe nationale.

Pour le Maroc, ce match de barrage a tout l'air d'une revanche, après avoir été éliminé en 1974 par les Léopards de la RDC, alors Zaïre, sur le chemin de la Coupe du Monde

qui s'était jouée en République Fédérale d'Allemagne.

SERGE NKONDE CONFIENT

Le ministre des Sports et Loisirs, Serge Nkonde Chembo, s'est dit satisfait du verdict du tirage au sort du Mondial 2022 pour la RD Congo, conformément à son souhait, samedi devant la presse, réunie au stade des Martyrs de la Pentecôte, à l'issue du tirage au sort organisé samedi à Douala, au Cameroun.

Selon le ministre Serge Nkonde Chembo, dans ses projections, il fallait éviter certains pays. « Je ne voulais pas qu'on tombe sur le Nige-

ria, qui passe pour l'un des pays les plus en forme à la CAN 2022. Pour le reste, ma prière a été exaucée.

A priori, le Maroc était mon premier choix avant le tirage. Cela dans la mesure où la RDC avait joué contre le Maroc en 1973. Celui-ci était le pont qui a permis à l'ex-Zaïre de se qualifier pour le Mondial 1974 après la victoire des Léopards de la RDC sur les Lions de l'Atlas par 3-0, au match aller au stade du 20 Mai, actuel Tata Raphaël, à Kinshasa, avant de l'emporter par forfait au match retour. Je suis d'avis que l'histoire va se répéter. Cela, d'autant que notre objectif est d'être présent au Qatar», a déclaré le ministre, se montrant très ambitieux et loin d'afficher tout excès de zèle.

«Loin de nous toute idée de minimiser les Marocains envers qui nous avons beaucoup de respect comme d'ailleurs pour chacun des concurrents qualifiés pour les barrages et est ambitieux d'être présent à la prochaine

fête mondiale de football », a renchéri Serge Nkonde avec un regard dans le rétroviseur, en ajoutant : « Pour notre pays, cela fait 48 ans d'absence dans ce forum planétaire. Cette fois-ci, c'est l'occasion pour le onze national de revenir dans l'histoire. Sur la base de la forme du Maroc, nous allons nous préparer en conséquence contre le Maroc, un adversaire connu des Congolais ».

La dernière confrontation entre les deux pays remonte à janvier 2017, à Oyem au Gabon, à la CAN, sanctionnée par la victoire des Congolais sur les Marocains (1-0), grâce à une réalisation de Junior Kabananga Kalonji.

« Sous l'ère de la génération de Jean Muntubile Ndiela et d'Eugène Kabongo Ngoy, on se souvient encore du Royaume chérifien pour lequel on a du respect mutuel », a expliqué le n°1 du sport congolais avec un mot d'appel au travail.

« Maintenant, l'heure ne sera plus aux discours, mais

au travail pour la préparation du onze national en vue de l'adaptation au jeu marocain et pour maximiser les chances de qualification des Léopards au match aller à domicile, en attendant que l'acte 2 à l'extérieur ne soit qu'une formalité », a-t-il noté.

A présent que l'adversaire de la RD Congo est connu, le ministre des Sports a effleuré le programme du prochain stage des Léopards : « Sans anticiper sur les choses, les Léopards s'apprêtent pour la préparation au Bahrein. Les joueurs locaux sont déjà en regroupement à Kinshasa. Ce week-end, la légion évoluant en Europe et ailleurs va converger vers le site du stage pour dix jours de mise au vert. Sur place, les entraînements vont se dérouler matin et soir avec une séance vidéo prévue la nuit. Un match amical d'évaluation, qui n'est pas du goût du sélectionneur national, est projeté à la fin de ce stage fixé au 1^{er} février prochain, soit un jour avant le retour au pays ».

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Début réussi pour Bakambu à l'OM : « Franchement, c'est top ! »

ECONEWS AVEC EUROSPORT

Trois petites minutes. Deux minutes 38, pour être plus précis. C'est le temps qu'il a fallu à Cédric Bakambu, officiellement marseillais depuis le 13 janvier dernier, pour inscrire son premier but sous les couleurs phocéennes. Rien de mieux pour un attaquant, naturellement. Et déjà historique : personne n'avait marqué aussi vite pour son premier match avec l'OM au 21^e siècle. Pas même Dimitri Payet, qui avait mis... quatre minutes.

Après une première prise de balle incertaine, l'ancien Sochalien, qui évoluait encore en Chine il y a quelques mois, a combiné avec Dimitri Payet, avant d'être parfaitement servi par Mattéo Guendouz quelques secondes plus tard. Wuilker Fariñez aurait pu faire mieux sur sa frappe du gauche, certes. Mais ce n'est évidemment pas ce que le buteur de 30 ans retiendra. « Franchement, c'est top. Je rentre, j'ai l'opportunité d'être décisif », a tout de suite savouré le natif de Vitry au micro de Canal+.

POUR UN ATTAQUANT, C'EST PLUS FACILE

Mais son expérience sur la pelouse est aussi valable de-



Cédric Bakambu

vant les micros, et l'international congolais a rapidement basculé sur les vertus collectives de cet OM. « Dès la première minute, on a été sérieux. En première mi-temps on a été solide, en deuxième mi-temps on a confirmé, franchement je suis content. On a une bonne assise défensive, on est bien avec le ballon aussi, on a une bonne possession. C'est clair que pour un attaquant, après c'est plus facile de trouver des espaces et d'être décisif ».

Après une semaine d'entraînement et un quart d'heure de jeu, Bakambu est donc conquis d'un point de vue tactique. La suite aura peut-être été vite fait de nous rat-

traper pour nous ramener à un discours plus nuancé. Mais voilà un joueur qui semble en phase avec ce que lui demande Jorg Sampaoli, évidemment satisfait de son entrée. « C'était un petit risque de le faire jouer après sa longue période d'inactivité, a-t-il admis en conférence de presse. On a pensé que sa vitesse pouvait apporter quelque chose sur 15 ou 20 minutes. Il est encore loin de son niveau physique pour faire face à ce championnat. Mais il nous a donné un peu d'air avec ce deuxième but ».

Un homme va inévitablement souffrir de la comparaison : Arkadiusz Milik, qui est resté sur le banc samedi, lui

qui a autant marqué en onze matches de Ligue 1 cette saison que son nouveau coéquipier en quatre minutes. Et qui a livré, pas plus tard que dimanche dernier contre Lille, une prestation très limitée.

MOUVEMENT ET PROFONDEUR

Au-delà de l'aspect statistique, Bakambu a d'ores et déjà rafraîchi la mémoire – sur son profil – de ceux qui avaient arrêté de le suivre à son départ en Chine, donc de beaucoup. Il est un joueur de mouvement, de profondeur, ce qui manquait à cet OM.

Avec lui, Sampaoli pourrait être tenté de s'appuyer de nouveau sur un « vrai » numéro 9, plutôt que de titulariser Dimitri Payet ou Gerson dans cette position. Même si c'est à gauche que l'intéressé est entré samedi.

Qu'importe : pour le moment, Bakambu est un joueur et un homme heureux, qui savoure chaque détail. « Ça faisait longtemps que je n'avais pas donné d'interview en français. Franchement, je kiffe ! Gros bisous à ma femme, mes enfants, et merci à tous les supporters marseillais qui nous ont soutenus ! ». Si cette euphorie perdure, ce sera bon signe pour tout le monde.

Après Tshisekedi dans le Grand Kasai et Katumbi, Fayulu à la conquête du Grand Equateur

La course à la présidentielle de 2023 est lancée ou presque. Le premier à tester sa popularité dans le grand électorat du Congo profond a été Moïse Katumbi Chapwe avec son périple dans les provinces démembrées de l'ex-Province Orientale, avant que le Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, ne lui emboîte le pas dans le Grand Kasai. Finalement, c'est le tour de Martin Fayulu, arrivé deuxième à la présidentielle de 2018, d'appliquer la même stratégie. Il est annoncé le 28 janvier 2022 à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala, où il tient un meeting populaire, avant de visiter d'autres villes du Grand Equateur.

ECONOMIES

Serait-on déjà dans une pré-campagne présidentielle qui ne dit pas encore son nom. En tout cas, le décor s'y prête bien.

C'est Moïse Katumbi Chapwe, leader d'Ensemble pour la République, qui a été le premier à entamer des tournées dans le Congo profond. Tour à tour, le chairman d'Ensemble pour la République, qui ne cache pas ses ambitions pour la présidentielle de 2023 a été à Kisangani, Buta et Isiro, avant de regagner son

QG de Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga

Comme pour lui témoigner son ancrage dans le même Congo profond, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, a fait pareil en organisant un périple de deux semaines dans le Grand Kasai, son fief naturel. Toutes les grandes villes de l'espace Kasai ont été visitées par le Président de la République, renouant le contact avec un électorat qui l'avait massivement élu à la présidentielle de décembre 2018.

Après Katumbi et Tshi-



sekedi, c'est au tour de Martin Fayulu, l'un des leaders de Lamuka, principale force politique de l'opposition, à faire pareil.

Des sources internes de son parti, Ecidé, on rapporte que Martin Fayulu tient ce vendredi 28 janvier 2022 à Lisala, chef-lieu de la province de Mongala, un grand meeting au cœur de la ville. Une équipe

d'Ecidé se trouve déjà à Lisala pour baliser le terrain.

Arrivé deuxième à la présidentielle de décembre 2018, Marin Fayulu qui se considère toujours comme le « président élu » rêve également de s'aligner sur la ligne de départ à la présidentielle de 2023.

En 2023, Martin Fayulu, qui croit à sa popularité ac-

quise en 2018, pense accéder à la magistrature suprême. Mais, sur le terrain, la donne n'est pas la même, comme en 2018. La plateforme Lamuka, qui l'a soutenu en 2018, s'est profondément disloquée. Jean-Pierre du MLC, Moïse Katumbi d'Ensemble pour la République ont finalement rejoint Félix Tshisekedi dans le cadre de l'Union sacrée de la nation.

Pour le moment, Martin Fayulu ne peut compter que sur le seul soutien qui lui reste, à savoir Adolphe Muzito.

Des observateurs pensent que cette complicité ne tiendrait plus qu'à un fil, Muzito pouvant être tenté de tracer son chemin loin de Martin Fayulu.

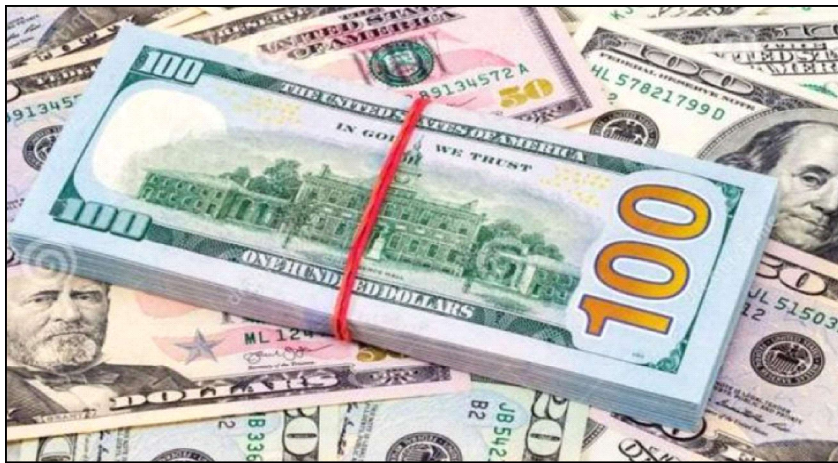
Toujours est-il qu'à moins de deux ans de la présidentielle, les principaux concurrents se lancent déjà dans l'arène pour mesurer leur popularité. Pour ce faire, Martin Fayulu a choisi le Grand Equateur.

RDC : comment 6,3 milliards de dollars US ont échappé au Trésor public

L'Etat congolais a perdu au moins 630 millions de dollars US par mois en exonérations douanières entre 2011 et 2020, selon un rapport du Groupe d'étude sur le Congo (GEC). Des exonérations « injustifiées » qui ont bénéficié « à des personnalités politiques », et encouragé la corruption.

Avec un budget lilliputien d'un peu plus de 4 milliards de dollars US pour un pays grand comme 5 fois la France et 90 millions d'habitants, la République Démocratique du Congo peine à faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat. En cause, une économie informelle prédominante, une corruption endémique, des détournements de fonds publics généralisés... mais aussi des exonérations douanières accordées très généreusement par l'Etat.

Le Groupe d'étude sur le Congo de l'Université de New York s'est penché sur ces exonérations fiscales, qui sont utilisées par de nombreux pays pour soutenir l'investissement, des secteurs économiques spécifiques, ou des organisations à but non lucratif. Mais dans le cas de la RDC, qui souffre d'un cruel manque de recettes fiscales, les exonérations douanières accordées par l'Etat interrogent... et c'est peu dire.



DES BÉNÉFICIAIRES TRÈS POLITIQUES

L'enquête des chercheurs du GEC révèle qu'au moins 6,3 milliards de dollars US ont échappé à l'Etat congolais entre 2011 et 2020, soit 630 millions chaque année. Une somme rondelette qui aurait pu largement abonder au budget de l'Etat pour financer des infrastructures, l'éducation ou la santé... des secteurs largement sous financés au Congo. Car selon le rapport, de nombreuses exonérations douanières sont « injustifiées » et serviraient à alimenter la corruption.

Etrangement, les entreprises bénéficiant de ces exo-

nérations sont des sociétés minières ou travaillant pour des marchés publics. Des entreprises appartenant « tout ou en partie à des autorités publiques, voire des personnalités politiques ou à des proches de l'ancien président Joseph Kabila » comme pour la Société textile de Kisangani (Sotexki), l'Entreprise générale d'alimentation et de logistique (Egal) ou La Ferme Espoir.

UN DIPLOMATE ET UN GOUVERNEUR EXONÉRÉS DE TAXE

Le GEC révèle également les mauvaises pratiques dans l'utilisation des exonérations douanières. Et de citer

l'exemple d'un diplomate « qui importe des articles personnels sans payer de taxe » et qui fait venir plusieurs voitures pour un ami, en les revendant... moyennant profit. Ou de ce gouverneur « qui ne devrait pas pouvoir échapper à la douane pour l'importation d'essence, comme c'est souvent le cas aujourd'hui ».

Selon de nombreux fonctionnaires interrogés par le GEC, « ce type d'abus est endémique et pourrait être éradiqué par la publication de chaque exonération fiscale sur le site internet du ministère des Finances ». Le rapport précise ne pas avoir eu accès aux données concer-

nant les exonérations prévues par le Code minier. Et la somme est loin d'être anecdotique. Les exonérations de ces entreprises s'élèvent à 2,8 milliards de dollars entre 2011 et 2020.

DES DÉROGATIONS ARBITRAIRES ET ILLÉGALES

Le GEC recommande au gouvernement « de rendre publiques les justifications pour chaque entreprise bénéficiaire ». Les chercheurs pointent également les « exonérations dérogatoires » accordées dans le cadre du « partenariat stratégique sur la chaîne de valeur ». « Comme ces exonérations fiscales sont sujettes à des abus, le gouvernement congolais devrait y mettre fin, exception faite à celles qui sont autorisées par une loi spécifique », note le GEC.

Un avis partagé également par l'Inspection générale des finances (IGF), qui relève que « cette manière d'accorder des dérogations est arbitraire et hors du cadre légal ». Des recommandations que le gouvernement ne peut maintenant plus ignorer, alors que Félix Tshisekedi a affiché la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption comme les principales priorités de sa politique.

TIRÉ D'AFRIKARABIA